



Conseil d'établissement

École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal du mercredi 10 septembre 2025 – 18H

Rencontre en présentiel local 140

Membres présents

Membres parents

Frédéric Barbeau
Francois Beaulieu
Kim Chénier
Mathieu Larocque (CP)
Siobhan McSharry

Membres du personnel de l'école

Luzna Filmonor (Ens.)
Éric Labonté (Pers Sn)
Jessica Lafontaine (Ens.)
Mireille Tardif (Ens.)
Leah Watchorn (Pers. Professionnel)

Membres représentants des élèves

Loïc Mevellec

Membres de la communauté

Aucun pour l'instant

Direction

Serge Guitard (Dir.)

Personne(s) du public

Aucun

Membres absents :

Aucun

1. Présences et vérification du quorum (18h00)

Monsieur Guitard confirme que le quorum est atteint et ouvre officiellement la séance, qu'il présidera jusqu'à l'élection du nouveau président.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Chénier propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme McSharry appuie.

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-01 - Adopté à l'unanimité

3. Élection de trois postes au CÉ

3.1. Présidence

Candidats proposés : M. Larocque, M. Chénier et M. Barbeau
M. Larocque et Mme Chénier déclinent.
M. Barbeau a accepté et devient président du CÉ.

3.2. Vice-présidence

Mme Chénier a été proposée et accepte.
Mme Chénier devient vice-présidence du CÉ.

3.3. Secrétaire

Le poste était auparavant occupé par Amy Blais, qui n'est plus disponible. De plus, la réduction du budget pour le CÉ limite nos possibilités. M. Beaulieu

accepte d'assumer le rôle de secrétaire pour ce CÉ et il y aura réévaluation pour la suite.

4. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2025

Proposé par Mme Chénier

Appuyé par : Mme Tardif

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-02 - Adopté à l'unanimité

5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

6. Interventions

6.1. Du public

Aucune intervention

6.2. Des membres de la communauté

Postes toujours vacants

6.3. Représentant du Comité de parents (CP)

M. Larocque informe que la première rencontre du CP aura lieu à la fin du mois.

6.4. Représentant au comité EHDAA

M. Guitard mentionne qu'un courriel a été envoyé aux parents d'élèves ayant un plan d'intervention. Les parents intéressés doivent remplir un formulaire et le transmettre au secrétariat général. Le CP sélectionnera le représentant au comité EHDAA.

La date pour soumettre sa candidature est le 19 septembre.

7. Propositions

7.1. Adoption du calendrier des rencontres CÉ ÉSGR 2025-2026

- Correction apportée à la date du 8 octobre
- Ajout de la rencontre du 10 septembre au calendrier
- Possibilité d'annuler certaines rencontres si l'ordre du jour ne vaut pas le déplacement et que ça peut être traité par vote électronique, au besoin.

Proposé par Mme McSharry

Appuyé par : M. Beaulieu

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-03 - Adopté à l'unanimité

7.2. Adoption des règles de régie interne 2025-2026

L'an passé, il y avait eu un ajout en lien avec des rencontres télétravail, mais pas de modification cette année.

Question de M. Larocque : Devrait-on inclure une clause concernant les absences répétées sans démission du CÉ ?

Réponse : Aucun cas à ce jour. Le président assure un suivi en cas d'absence pour confirmer l'intérêt du membre.

Proposé par M. Larocque

Appuyé par : Mme Chénier

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-04 - Adopté à l'unanimité

7.3. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ ÉSGR 2025-2026

Le budget annuel du conseil d'établissement est fixé à **250 \$**.

M. Barbeau propose de conserver ce montant pour couvrir d'éventuels frais liés à l'occupation du poste de secrétaire ou pour des services de gardiennage lors des rencontres.

Proposé par M. Barbeau

Appuyé par : Mme Chénier

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-05 - Adopté à l'unanimité

7.4. Adoption des activités et sorties éducatives 2025-2026

- Certaines activités ajoutées récemment ne figurent pas dans la liste actuelle, car la personne responsable est absente.
- Des campagnes de finances pourraient être ajoutées d'ici la prochaine rencontre.
Mme Lafontaine suggère de faire un rappel aux personnels pour faire parvenir les demandes pour les campagnes de financement avec la mise en place du nouveau formulaire. M. Guitard informe qu'ils vont l'ajouter à l'Info Direction.

M. Beaulieu questionne s'il y a des campagnes de financement pour les finissants, car il a attendu des personnes dirent que le coût est élevé pour certain. M. Guitard informe que c'est le comité des finissants qui décide cela et fait une demande au besoin.

M. Larocque demande s'il est possible que les nouvelles activités et campagnes de financement soient mises au début et d'une couleur différente pour les identifier lors de nos rencontres. M. Guitard va faire la demande.

Proposé par Mme Watchorn

Appuyé par : M. Larocque

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-06 - Adopté à l'unanimité

7.5. Adoption des activités à l'extérieur du terrain de l'école - Distance de marche

Il est proposé que toutes les sorties éducatives se déroulant à distance de marche soient automatiquement approuvées, à condition qu'elles soient validées par la direction.

La distance de marche est définie comme étant dans un rayon pour que l'aller-retour ainsi que l'activité pouvant être réalisés en environ une heure, soit l'équivalent d'une période scolaire.

Proposé par Mme McSharry

Appuyé par : Mme Chénier

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-07 - Adopté à l'unanimité

7.6. Adoption du budget annuel de l'établissement

M. Guitard présente le budget annuel de l'établissement, mis à jour à la suite de l'annonce ministérielle.

Les montants est basé sur une prévision de 1710 élèves, alors que l'effectif réel est actuellement 1790 élèves. Le décompte officiel aura lieu le 30 septembre 2025, et une mise à jour sommaire sera présenté au CÉ par M. Guitard après ce décompte officiel.

Annexe A :

- Allocation d'entretien :

Question de M. Barbeau : Les modulaires sont-ils inclus dans le calcul de la superficie totale du bâtiment ?

Réponse : Bien que présentes depuis 10 ans, les classes modulaires sont considérées comme temporaires (location de 5 ans). Toutefois, l'enveloppe est financée en totalité, même si le coût réel dépasse le budget prévu.

L'enveloppe pour mobilier, appareillage et outillage (MAO) est encadrée par le ministère. Sa gestion est centralisée par le CSSPO.

Annexe B :

- On attend les nouvelles du ministère pour les montants et pouvoir les ajuster. Les parents ont reçu un état de compte avec les montants dessus, mais une note a été ajoutée de ne pas payer le montant pour le moment.

Annexe C :

- Les montants prévus sont influencés par le nombre d'élèves. Une mise à jour sera effectuée après le décompte du 30 septembre.

Annexe D :

- Les sorties ne sont pas encore confirmées. Ils ont reçu plusieurs courriels de parents qui ont exprimé qu'ils souhaitaient que la destination ne soit pas aux États-Unis (habituellement, New York).
- De plus, les assurances ne couvrent plus le Rafting.
- Les montants présentés sont ceux de l'année précédente, à titre informatif.

Sommaire :

- Le budget est équilibré, comme requis.

Questions et échanges :

- M. Barbeau demande l'impact des coupures annoncées sur l'école.
Réponse : M. Guitard explique que les montants viennent du Centre de service, mais pour l'école, une enveloppe de 250 000 \$ destinée au rattrapage scolaire n'a pas été renouvelée. Pour le personnel, la situation est assez similaire à l'an dernier, sauf un TES de moins. Un réinvestissement envisagé ne pourra pas avoir lieu en raison des compressions.
- Mme Chénier demande si le projet de rattrapage à la fin de l'année sera reconduit.
Réponse : M. Guitard informe que ça va dépendre des besoins qui seront identifiés. L'enveloppe de financement a été partiellement affectée, mais une portion provient des heures d'enseignement que des enseignants doivent faire.

Proposé par M. Larocque

Appuyé par : Mme Chénier

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-08 - Adopté à l'unanimité

7.7. Adoption du remplacement membre parent démissionnaire

À la suite de la démission de M. Hubert, un courriel a été envoyé aux membres parents du CÉ afin de procéder au remplacement à partir des deux parents substitués. Mme McSharry a été élue pour compléter le mandat d'un an de M. Hubert.

Proposé par Mme Watchorn

Appuyé par : Mme Tardif

Résolution CÉ ÉSGR-2526-100925-09 - Adopté à l'unanimité

8. Consultations

Aucune consultation à signaler.

9. Informations

9.1. Correspondances

Aucune correspondance reçue.

9.2. Déclaration d'intérêt au CSSPO

Il est demandé aux membres du CÉ de remplir un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts en cas de vote. À noter qu'aucun vote n'a eu lieu au cours des trois dernières années. Cette démarche sera donc effectuée au besoin, si une situation de vote se présente.

9.3. Loi d'accès à l'information

Un formulaire d'autorisation est à signer pour permettre de publier certaines informations. Cette autorisation est principalement pour publier les documents publics en lien avec le CÉ où les noms des membres y sont présents. Il est demandé de remplir le formulaire d'ici la prochaine rencontre.

10. Mots

10.1. Présidence

- Remercie les membres pour leur présence.
- Encourage la poursuite de l'approche instaurée par Mme Blais, soit : arriver préparé aux rencontres, avoir pris connaissance des documents et préparé ses questions.
- Demande aux membres de l'informer en cas d'absence à une rencontre.

10.2. Direction

- La rentrée scolaire est toujours en cours.
- 180 membres du personnel ont été accueillis.
- Une douzaine de parents se sont présentés pour inscrire leurs enfants le premier jour.
- Il y a deux nouvelles classes d'accueil (apprentissage du français) en plus d'une d'Intégration linguistique sociale et scolaire (ILSS).
- Il y a aussi le nouveau service « Pilier » (élèves en grave difficulté de comportement) qui vient de commencer avec 10 élèves.
- Lors de la rentrée, plusieurs élèves sont venus aider en faisant du bénévolat dont environ 80 pour la première journée des secondaires 1.
- Modulaires : retard d'environ deux semaines dû à la présence de roc, nécessitant une base en béton au lieu de pieux.
- Plateau sportif : retard causé par une modification des plans (plafonds de 22 pieds au lieu de 9). Ce changement permettra une plus grande variété d'activités. Les plateaux

actuels étaient utilisés à 96% et cette construction est permanente. Il est peu probable que la livraison se fasse avant le début de l'hiver.

- Remerciement à tous les participants du CÉ d'être présent.

10.3. Représentants des élèves

- Conseil des élèves n'a pas encore commencé.

10.4. Membres parents

- Pour certains, il est dit que c'est une première expérience comme parent du secondaire.
- Les parents félicitent de l'entrée bien réussie jusqu'à maintenant.
- Un parent souligne l'aide reçue grâce à une rencontre en fin d'année entre la TES du primaire et celle de l'ESGR, ainsi qu'une visite des lieux, ce qui a réduit l'anxiété liée au changement d'école.

10.5. Membres du personnel

- Le mentorat offert aux nouveaux membres est souligné positivement.
- La concentration de musique organise des collectes de canettes et bouteilles le 24 septembre et le 4 novembre.
- Quelques nouveaux employés de soutien, c'est très positif.
- Une aide en mathématiques est déjà prévue pour les élèves de secondaire 1 et 2.
- Il est discuté de la nouvelle approche de promotion par matière au 2^e cycle où par le passé, il y avait accommodation et un élève qui n'avait pas réussi une matière pouvait passer au niveau suivant en ayant de l'accompagnement. Maintenant, l'élève ne peut plus aller au niveau suivant de la matière, ce qui fait qu'un élève peut se retrouver avec des cours de différents niveaux. Gros défis avec les différents profils des élèves et créés de cours mixés. À la fin de leur secondaire, s'il manque des matières, ils doivent aller le finir à la Formation des adultes.
Un parent demande si ça peut aller au ministère, car ça n'aide pas pour la persévérance scolaire...

11. Varia

M. Barbeau demande s'il est prévu d'avoir une porte ouverte cette année.

Réponse : M. Guitard informe qu'il est prévu d'avoir une journée porte ouverte en octobre, mais ils attendent que le conseil d'administration statue sur les programmes particuliers.

12. Levée de l'assemblée

Proposé par M. Tardif

Appuyé par : Mme McSharry

Résolution CÉ ESGR-2526-100925-10 - Adopté à l'unanimité

13. Prochaine rencontre : Le mercredi 25 février 2026 à 18h au local 140

Frédéric Barbeau
Président

M. Serge Guitard
Directeur